



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

Par Shauna Van Praagh

Juin 2023 à mai 2024



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 1

19 juin 2023

Il y a deux semaines, je suis arrivée à Ottawa prête pour mon premier jour de travail à titre de présidente de la Commission du droit du Canada reconstituée. Comme n'importe qui dans un nouveau travail, j'éprouvais un mélange d'optimisme, de confiance et d'inquiétude. Ayant été professeure pendant trois décennies, je me sentais un peu comme au début de chaque année universitaire : prête mais un peu réticente, enthousiaste mais aussi inquiète, préparée mais quelque peu chancelante.



Entrée du bureau du CDC à Ottawa, ON.

Les transitions sont toujours délicates. Un déménagement dans une nouvelle maison, ou un changement de lieu et de type de travail, peut être potentiellement exaltant, mais il est aussi nécessairement épuisant. Il m'a fallu moins de trois heures pour aller de Montréal à mon nouvel appartement. Il m'a fallu moins de trois jours pour trouver le chemin le plus efficace et agréable pour me rendre à mon bureau. Il me faudra un peu plus de temps pour découvrir les épiceries voisines qui offrent la meilleure combinaison de prix et de qualité, les jardins du quartier qui valent la peine qu'on s'y arrête pour admirer les fleurs, les coins du

centre-ville où il y a de bonnes chances de croiser mes anciens étudiants en droit qui travaillent aujourd'hui comme juristes à Ottawa. Il faudra beaucoup plus de temps pour réimaginer, reconstruire et revitaliser la Commission du droit dix-sept ans après sa fermeture.

J'ai suggéré à ma petite équipe enthousiaste sur place qu'il serait peut-être utile de considérer la Commission du droit comme entrant dans la phase d'adolescence. La période 1997-2006 a marqué son enfance, pleine d'un développement et d'une énergie remarquables. Sa précédente incarnation, la Commission de réforme du droit du Canada, lui a apporté un héritage précieux et un passé dont elle peut être fière. Aujourd'hui, à l'aube de son adolescence, la Commission du droit du Canada a de nombreuses orientations à considérer, beaucoup à apprendre, des amitiés importantes à consolider, de multiples associations à tester, et même des risques importants à prendre ! Parfois douloureuse, souvent turbulente, toujours intense, l'adolescence est pleine de tensions et de possibilités - une période d'autonomie naissante soutenue et façonnée par les relations qui s'y créent.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

La semaine même où j'ai officiellement mis un nouveau chapeau, déménagé et pris un nouveau poste, des incendies de forêt hors de contrôle ont empêché de nombreux Canadiens de rester chez eux ou de se rendre sur leur lieu de travail. Partout dans le monde, des personnes ont continué à être déplacées par la guerre, à voir leur vie et leur communauté perturbées par des crises liées au climat, à perdre leur emploi et leurs moyens de subsistance, à confronter des transitions précaires, seules ou avec leur famille. Dans tous ces contextes, les gens vivent dans l'incertitude. Ils peuvent identifier des injustices ou des comportements irresponsables. Malgré tout, ils font toujours preuve d'une énergie et d'une détermination remarquables. Tout cela est une source d'inspiration pour la poursuite constante de la justice par des individus et des groupes, de toutes sortes de manières et n'importe où.

Une transition positive dans la vie se nourrit d'espoir et de travail acharné, de foi et d'amis. Il en va probablement de même pour le droit. En me tournant vers l'avenir, je me rappelle qu'aller trop vite n'est pas un choix judicieux lorsqu'il s'agit de relever des défis complexes et profonds. La découverte et l'apprentissage exigent du temps. Les chemins qu'empruntera la Commission du droit du Canada seront parsemées d'embûches. L'exploration des formes et des sites du droit pour les habitants de ce pays promet d'être compliquée. Pour marquer le début de ce nouveau rôle que j'ai l'honneur d'assumer, je me suis acheté deux agendas : un rouge vif pour m'accompagner dans mes aventures et un noir brillant pour mon bureau afin de me garder enracinée dans mes responsabilités. J'ai hâte de les remplir et de partager mes notes en cours de route !



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 2

23 juillet 2023

En me rendant au travail tôt un matin, j'ai croisé un homme assis sur un bout de trottoir qui lui avait servi d'endroit pour dormir pendant la nuit. Il parlait avec une femme qui semblait s'enquérir de son état de santé. J'ai entendu une brève de la conversation. Il disait : « J'ai lu la loi ». Il a répété : « Je connais la loi. Je connais la loi. »

Un autre matin, quelques semaines plus tard, j'ai bavardé avec la personne derrière le comptoir de l'endroit où je vais prendre un café lorsque je fais une petite pause dans mon bureau trop climatisé du centre-ville d'Ottawa. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un étudiant intéressé par le droit et par les études en droit. Il s'était renseigné sur la Commission du droit du Canada. Il y a tellement de questions importantes, a-t-il observé. « C'est formidable que l'on fasse quelque chose à ce sujet ! »

Que signifie connaître le droit, lire le droit, faire quelque chose avec et sur le droit ? Ces questions sont cruciales mais compliquées ; les réponses sont multiples et complexes. Lire les règles n'est



pas la même chose que connaître le droit. L'identification des questions ne conduit pas à une résolution directe des problèmes. En même temps, la lecture de textes est souvent essentielle pour comprendre le droit et l'écoute d'histoires est fondamentale pour incorporer le droit dans des cadres réactifs de changement.

Une intersection vue de l'extérieur (gauche) et de l'intérieur (droite) du bureau du CDC à Ottawa, ON.

La Commission du droit du Canada pourrait apporter une contribution importante en générant, en soutenant et en contribuant aux engagements que nous avons au sein du droit et au sujet du droit. Qui est ce 'nous' ? 'Nous' pouvons être des détenteurs de diplômes en droit qui exercent toutes sortes d'activités associées au métier d'avocat ou de juriste. Nous pouvons être des décideurs politiques, chargés de relever des défis contemporains particuliers ou d'anticiper des défis à venir. Nous pouvons également être des personnes désireuses de se lancer dans l'étude



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

des formes et des promesses du droit. Nous pourrions être des personnes qui veulent - ou même doivent - être conscientes de la manière dont le droit se conjugue avec notre quotidien.

Lorsque je commence à imaginer l'étendue et la portée des conversations possibles sur le fond et la nature du droit dans la société canadienne, je réfléchis à la façon dont le droit intègre des textes, des histoires et des expériences. Je vous présente ici deux exemples récents de ma vie de professeur de droit, une identité qui est au cœur de mon nouveau rôle à la tête de la Commission du droit.

Il y a un mois, j'ai été membre du jury d'une thèse de doctorat produite par Kathy Bellefleur, une juriste qui enseigne maintenant à l'Université Laval et qui souhaite entamer un dialogue productif entre les traditions innues et le droit civil québécois. En se concentrant sur les notions de propriété, elle démontre comment les histoires d'interactions et de relations créent et soutiennent le droit vécu au sein des communautés innues. Elle trouve des mots pour raconter ce qui n'existe pas dans les textes, tout en travaillant avec des mots soigneusement sélectionnés et placés dans le processus de codification. En même temps, et de manière extraordinaire, elle incorpore ses propres photos dans l'analyse, révélant son identité en tant qu'observatrice artistique, narratrice puissante, membre de la communauté innue et juriste québécoise polyvalente.

Il y a deux semaines, j'ai participé à un atelier qui réunissait la créativité de la danse contemporaine et l'espace organisé d'une bibliothèque de droit. Installés à l'Institute for Advanced Legal Studies de Londres, les animateurs de l'atelier - la danseuse et chorégraphe Anna Macdonald et la doctorante Amy Preston-Samson - ont invité les participants (des juristes au tout début de leur carrière d'enseignant) à remarquer comment nous lisons et interagissons avec les livres de droit. Qu'entendons-nous, que ressentons-nous, quand et pourquoi nous déplaçons-nous ? Remarquons-nous la lumière et l'espace, ressentons-nous le lourd fardeau du travail, nous autorisons-nous à trouver de la joie ? Nous donnons-nous suffisamment de temps pour lire, trouvons-nous un rythme de lecture, nous ouvrons-nous à la surprise ? Les participants se sont déplacés à travers et avec les livres sur les étagères; ils se sont concentrés sur comment, pourquoi et où les textes créent et façonnent leur engagement avec la loi.

Ces exemples sont riches d'enseignements importants. La lecture du droit peut intégrer des éléments de danse. Écrire sur le droit peut inclure des histoires et des photos artistiques. Les multiples façons dont les gens pensent au droit et en font l'expérience dans leur vie se reflètent probablement dans les multiples façons dont le droit se développe et évolue. Le sans-abri sur le trottoir, le garçon de café, la photographe et la danseuse sont tous des partenaires potentiels dans le travail de lecture, de connaissance et de reformulation du droit.



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 3

06 septembre 2023

Alors que le Canada célèbre la Fête du travail et que l'été touche à sa fin, l'air est imprégné d'un sentiment de « retour à l'école ». Les enseignants se préparent pour les cours, les élèves partent avec des fournitures scolaires neuves et les parents saluent les élèves à la porte des classes de maternelle, aux arrêts d'autobus scolaires ou dans les résidences universitaires. Même pour les personnes qui ne sont ni enseignants, ni élèves, ni parents d'élèves, l'énergie de cette période de l'année génère un sentiment de transition, d'anticipation et de nouveaux objectifs.

En tant que professeure de droit, j'accueille les étudiants en septembre pour la première année de leur formation juridique depuis plus de trente ans. Dès le début, ils sont encouragés à poser des questions difficiles, à reconnaître les formes de solutions co-existantes aux défis tenaces ou aux changements perturbateurs dans la société canadienne et à commencer à explorer les directions qu'ils pourraient prendre pour contribuer dans tous les espaces de la société canadienne. Génération après génération, les étudiants en droit apprennent du passé, font le point sur leur présent et participent à imaginer l'avenir.

Étant donné que je ne suis pas devant une salle de cours cet automne, la rentrée me semble très différente. Cependant, ce que je vis au début de mon rôle comme dirigeante de la Commission du droit du Canada n'est peut-être pas si différent de ce que les étudiants ressentent lorsqu'ils se présentent à l'école. Comme eux, je suis en mode d'apprentissage constant, j'écris dans de nouveaux cahiers et je m'adapte à une nouvelle routine. Comme eux, la Commission est en train de rencontrer de nouveaux « amis » et de se créer une identité, à projeter et à définir à travers de nouvelles interactions et relations.



Vue du rivage de Charlottetown, Î-P.-É.

Au-delà de cette expérience tangible de renouveau et de redémarrage, il existe - ou devrait exister - des liens clairs et forts entre l'enseignement et l'apprentissage du droit, d'une part, et les projets



et les promesses de réforme du droit, d'autre part. Les étudiants s'engagent constamment dans des réflexions et des processus essentiels à l'évolution et au dynamisme du droit. Leurs professeurs intègrent ces réflexions et ces processus dans les cours qu'ils donnent et dans les travaux académiques qu'ils produisent. Au cours de leur formation juridique, les futurs juristes identifient les moyens par lesquels les règles et les procédures dans divers domaines - y compris, par exemple, la justice pénale, la pratique commerciale et le droit de la famille - pourraient être plus efficaces, plus justes, plus sensibles à la réalité des citoyens et plus cohérentes.

Ce dernier projet, qui est peut-être le mode le plus évident de réforme juridique, est précisément celui à laquelle se livre la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada depuis 105 ans. Mon premier voyage en tant que Présidente de la Commission du droit a été, comme il se doit, pour assister à la réunion annuelle de la CHLC en août, qui s'est tenue cette année à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les provinces et les territoires, ainsi qu'Ottawa, envoient des délégations de juristes qui se réunissent pendant une semaine pour examiner et repenser les lois dans les domaines civil et pénal, dans le double but de les moderniser et de les harmoniser. J'aurai d'autres occasions de réfléchir à ce travail impressionnant et à la manière dont les travaux de la Commission du droit pourraient soutenir et recouper ceux de la CHLC. Pour l'instant, je vais partager - comme le font souvent les voyageurs - un souvenir particulier de mon voyage de fin d'été.

Le dernier matin de mon séjour à Charlottetown, j'ai déjeuné avant le début de la dernière séance de la conférence. Heureuse de discuter avec les Prince-Édouardiens de la table voisine au *Receiver Café* sur Victoria Row, j'ai été ravie de faire la connaissance de deux enseignants de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard : l'un en éducation et l'autre en création littéraire. Il n'a fallu que peu de temps pour que nous nous trouvions des collègues et des intérêts communs. Ce petit déjeuner était un rappel la générosité des canadiennes et canadiens et la possibilité de créer des liens lorsque nous prenons un peu de temps pour discuter. Ce moment a révélé les possibilités offertes par l'ouverture à de nouveaux lieux, à de nouvelles personnes et à de nouveaux projets. Et il a joliment illustré l'importance de réaliser à quel point le monde peut sembler à la fois énorme et très petit, ce qui est la nature « rentrée des classes ». Je ne serai peut-être pas dans une salle de cours cet automne, mais je peux essayer d'insuffler un peu de l'énergie et de la curiosité qui caractérisent "la rentrée" dans les travaux de la Commission.



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 4

16 octobre 2023

Les bernaches du Canada savent très bien que nous sommes à la mi-octobre. Ici, à Ottawa, si nous tendons l'oreille, nous savons exactement quand elles passent au-dessus de nos têtes au cours de leur long voyage vers le sud. Elles nous invitent à lever les yeux et à les regarder s'envoler en forme de V. Elles nous invitent, par leur sens de l'ordre, du rythme et de l'objectif collectif, à réfléchir et à apprécier les liens qui unissent les êtres vivants les uns aux autres et à leur monde en perpétuelle évolution.

Le mois d'octobre commence dans la foulée du 30 septembre, un jour qui marque l'engagement commun envers la vérité et de la réconciliation dans l'ensemble du pays. Les chandails oranges associés au dernier jour de septembre partagent leur couleur vive qui crient "remarquez-moi" avec les feuilles d'érable et les citrouilles qui marquent l'arrivée régulière de l'automne. Avec les bernaches, elles contribuent toutes à l'aspect cyclique et au caractère de notre calendrier canadien. Le fait que nous fassions une pause pour l'Action de grâce avant d'être trop avancés dans le mois d'octobre souligne notre gratitude pour la beauté de la nature, la richesse des récoltes et le grand potentiel d'une direction et des mouvements collectifs.

Ce mois d'octobre a marqué la première « Table ronde écouter et apprendre » organisée par la Commission du droit du Canada pour faciliter et encourager le partage d'idées sur les défis liés au droit aujourd'hui et à l'horizon. En tant que chef de notre petite, mais grandissante, équipe de la CDC, j'espère que ces tables rondes - dont l'organisation n'en est qu'à ses débuts - nous donneront l'occasion d'entendre des personnes désireuses de partager leurs idées et leurs projets. Autour de la table, lors de cette première rencontre à Toronto, il a été suggéré d'explorer de nouvelles voies à travers un éventail de questions pertinentes pour la vie des Canadiens. Ces questions comprenaient l'équité dans les procédures de résolution des conflits et l'évolution des contours de la responsabilité sociale des entreprises, la révision des cadres juridiques entourant la peine et l'immigration, l'évolution rapide des relations avec l'intelligence artificielle et la réglementation juridique de l'adaptation au changement climatique.

L'éventail des domaines nécessitant un examen approfondi, une réflexion innovante et une ambition de grande envergure est frappant. Des personnes, y compris et au-delà des contributeurs à nos tables rondes, consacrent déjà du temps et de l'énergie à chacun d'entre eux. Cet automne et au-delà, la Commission du droit sera à l'écoute, apprenant où et comment investir son temps et son énergie. Nous sommes impatients de savoir qui et quoi nous interpellent en disant "remarquez-moi" - même s'ils ne sont pas de couleur orange vif et ne cancanent bruyamment dans le ciel pour signaler leur présence. Et nous remercions les personnes et les projets qui se consacrent à l'incessant travail de réponse aux besoins liés au droit et à la justice.





Feuilles d'érables automnales.

Caractérisée par le changement de couleur des feuilles et la célébration de l'Action de grâce, la mi-octobre est également le moment de la « Journée mondiale du jeu ». Que vous ayez ou non entendu parler de cette journée, et que vous l'ayez ou non célébrée, sa pertinence et son importance sont claires. Le jeu est suffisamment important pour mériter une attention particulière : garantir un espace de jeu aux jeunes et même aux moins jeunes est crucial pour la santé humaine, l'épanouissement et la coopération. Cela peut sembler très éloigné de la vocation d'une commission juridique, mais ce n'est pas le cas. Tout comme le jeu, l'engagement en faveur du changement dans et par le droit comprend l'apprentissage sérieux, la collaboration, l'expérimentation et l'imagination. Tout comme la réforme du droit, le jeu offre un espace où s'entremêlent l'énergie, la créativité et le mouvement.

Au milieu de ce mois d'octobre particulier, tragiquement et traumatiquement marqué par le terrorisme brutal et l'agonie de la guerre, il peut sembler difficile de se concentrer sur des projets de réforme du droit, de croire au pouvoir et au potentiel de la réconciliation ou de se réjouir de jouer dans les feuilles. Mais la coexistence de toutes ces choses illustre la fragilité et la force de nos communautés, de nos institutions et de notre humanité. Il est difficile de garder espoir, d'apprendre les uns des autres, de renforcer les fondements de la justice et de faire des pas solides vers le changement. Mais telle est la tâche, aussi inexorable et impressionnante que le changement de saison et l'envol des bernaches du Canada vers le ciel.



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 5

23 novembre 2023

Comme les trente jours qui le composent, le mois de novembre peut sembler intense, court et gris. Dans le cycle académique, le mois de novembre est généralement rempli d'examens et de travaux de mi-session pour les étudiants, et de conférences et d'ateliers en continu pour leurs enseignants. Il s'avère que mon premier mois de novembre à la CDC a également été marqué par des conférences successives. Familières en termes de format et de communauté universitaire, ces conférences revêtent une importance particulière cette année, alors que je réfléchis aux liens entre la recherche juridique et la réforme du droit, ainsi qu'entre les présentations universitaires et les histoires de la pratique.

D'une manière inhabituelle et stimulante, Benjamin Perrin a commencé sa présentation au Centre pour les droits de la personne et le pluralisme juridique de McGill le 13 novembre en partageant une citation du livre de Harold Johnson, *Peace and Good Order : The Case for Indigenous Justice in Canada* de Harold Johnson : « Stop holding conferences. Stop with the symposiums. Give it up. You are wasting air ». Ben Perrin s'est servi de cet impératif pour présenter son nouveau livre, *Indictment : The Criminal Justice System on Trial*, et l'importance de fonder ses écrits sur des entretiens avec un large éventail de personnes, y compris les individus directement concernés par les règles et les procédures de la justice pénale canadienne. Ce fut un honneur pour moi de discuter avec lui sur son impressionnant projet.

Si les conférences étaient nécessairement des lieux exclusifs et élitistes servant à mener des discussions vides, l'argument en faveur d'y mettre fin serait évidemment convaincant. Pourtant, Perrin s'exprimait dans une salle de séminaire universitaire remplie d'auditeurs désireux d'en apprendre davantage sur des expériences négligées et d'écouter les voix souvent ignorées de personnes dont la vie est intimement liée au droit pénal et à la procédure pénale. Ce fait constitue un argument frappant en faveur d'une interaction académique concrète et contre le fait de considérer les conférences comme un gaspillage d'air. Peut-être pouvons-nous reconnaître et nous prémunir contre le risque de désengagement de l'expérience, tout en embrassant le potentiel des conférences en matière d'idées et de pratiques inspirées.

Les idées inspirées ont été au cœur d'une conférence sur l'évolution des approches à l'interprétation constitutionnelle, qui s'est tenue du 8 au 10 novembre au Centre de droit public de l'Université d'Ottawa. Les participants à la conférence ont exploré l'aspiration à la cohérence dans le travail d'interprétation, combinée au besoin de flexibilité et au lien avec la communauté. L'interprétation de texte constitutionnel peut sembler un sujet de discussion particulièrement abstrait, précisément le genre de chose qui semble déconnecté de la vie réelle et de la réalité.

Mais l'accent mis sur la "constitution" canadienne nous invite à aller au-delà de la lecture des mots dans les documents fondateurs pour examiner comment l'identité et le narratif nationaux sont "constitués" de manière dynamique et sans fin.

Ce type de travail de recherche est lié à une pratique inspirée, décrite et partagée tout au long du Symposium sur les tribunaux autochtones les 21 et 22 novembre à Ottawa, organisé par l'Institut canadien d'administration de la justice. Alors que les communautés autochtones, dans une incroyable diversité de sites, d'histoires, de tailles et de priorités, interagissent avec le droit et de la justice, plusieurs d'entre elles conçoivent des institutions, des espaces et des systèmes qui répondent et reflètent les valeurs et aux traditions de la communauté et les reflètent. Ce fut une conférence très active et participative, pleine de conversations constructives, de partage d'initiatives, d'identification et de confrontation d'obstacles, et de découverte de nouveaux amis et partenaires potentiels.

Mon circuit de conférences m'a conduit loin d'Ottawa et de Montréal pendant quelques jours à la mi-novembre. Je me suis rendue à Paris en tant que participante invitée au premier rendez-vous annuel du " « Réseau international de l'innovation en justice », un partenariat entre l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la Justice, basé en France, et l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice, basé au Québec. Les thèmes abordés incluaient la responsabilité et la gestion des institutions judiciaires, les innovations procédurales et participatives en matière de justice, l'évolution de la gouvernance et de l'éducation, les transformations technologiques et les modèles de justice réparatrice. La dernière table ronde, à laquelle j'ai été invitée à participer, a porté sur la collaboration productive entre les chercheurs et les acteurs professionnels du droit. Les intervenants ont souligné l'importance de relier les idées aux actions, la nécessité d'écouter les personnes et les organisations qui travaillent avec la justice « sur le terrain », et la richesse des projets qui touchent à la fois les disciplines académiques et les secteurs de la société.



Fontaine Stravinsky à Paris, France.

Le voyage est un élément commun aux conférences, étant donné que les participants convergent généralement dans un espace éloigné de leur lieu de travail habituel. À première vue, cela peut sembler être une raison supplémentaire d'éviter les conférences, de les condamner comme étant réservées aux personnes et aux institutions disposant de

ressources suffisantes. Bien qu'il y ait effectivement des questions à poser et des justifications à

articuler pour les frais de déplacement associés à de nombreuses conférences, le déplacement peut être une source importante de nouvelles connaissances et de réflexions approfondies. Comme je le fais toujours lorsque je suis loin de chez moi, j'ai visité les musées locaux chaque soir de mon séjour à Paris dans le cadre de la conférence, désireuse d'explorer les collections permanentes et les expositions temporaires et d'en tirer des enseignements. Devant la grande entrée du Centre Pompidou, j'ai passé du temps à apprécier le jardin-fontaine coloré, plein de sculptures émouvantes, toutes liées aux artistes modernes et contemporains dont les œuvres remplissent le Centre. J'ai ensuite utilisé cette expérience pour alimenter mes remarques en tant que participant à la table ronde : j'ai suggéré que, en tant que métaphore des possibilités de collaboration innovante dans le monde de la réforme du droit, le jardin de sculptures inspire l'imagination, le courage, la non-conformité, la remise en question et de nouvelles idées sur la relation entre les individus et les mécanismes de la justice.

Alors que le mois de novembre touche à sa fin, je suis de retour dans mon bureau d'Ottawa pour trier les souvenirs de mon voyage de conférence à escales multiples. Le tissu même d'une commission juridique dirigée par un professeur de droit est la collaboration entre la recherche et l'action, entre les idées et la pratique. J'attendrai avec impatience les prochaines conférences - tant que les personnes, les projets, les images et les idées continueront à faire de ces conférences des événements qui en valent vraiment la peine !



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 6

18 décembre 2023

Le matin du 6 décembre, j'ai levé les yeux en traversant la rue Elgin, dans le centre-ville d'Ottawa. Là, projetée sur le mur du Centre national des Arts, se trouvait une liste de noms, épelés en grandes lettres lumineuses. J'ai commencé à lire les noms, qui m'ont paru d'abord seulement comme étrangeté familiers. Puis, j'ai réalisé à qui ils appartenaient. Il s'agissait des noms des quatorze femmes assassinées à l'École polytechnique de Montréal exactement 34 ans plus tôt.

J'avais 24 ans à la fin de l'année 1989. Plusieurs étudiantes visées le 6 décembre par un tueur en colère et plein de ressentiment dans leurs salles de classe et couloirs avaient à peu près le même âge. Elles étudiaient pour devenir ingénieurs ; j'avais terminé mes études en droit au printemps de cette année-là. Nous appartenions à la même cohorte, à la même génération. Si elles avaient vécu, elles auraient aujourd'hui une cinquantaine d'années. Les trois décennies qui se sont écoulées auraient été marquées par des aventures et des découvertes, des activités et des personnes, des amours et des pertes. J'aurais pu croiser certains d'entre elles à Montréal en prenant le bus, en allant chercher les enfants à l'école primaire, en visitant la bibliothèque du quartier ou en faisant la queue pour acheter mes courses. Leurs noms auraient été connus et évoqués pour bien plus que des rappels tristes et urgents de la violence à l'encontre des filles et des femmes.

Épelés en lettres lumineuses et inscrits sur le côté du Centre national des Arts, les noms soulignent l'importance de la visibilité, de la mémoire et de l'espoir. Cette période de l'année est marquée par ces trois éléments. L'obscurité du solstice d'hiver nous rappelle l'importance de la lumière et l'éclat associés aux fêtes de décembre. Les familles se réunissent, se souvenant souvent des célébrations passées et des personnes dont la présence leur manque. Nous nous souhaitons une bonne année et exprimons notre espoir de santé et de bonheur.

Un anniversaire est un moment propice pour faire briller la lumière, s'arrêter pour se souvenir et regarder vers l'avenir. Un centre artistique - qui abrite la musique, le théâtre et la danse, tous trois liés à la complexité et à la capacité des êtres humains - est un lieu propice à la réflexion, à la commémoration et à l'engagement en faveur du changement. La visibilité, la mémoire et l'espoir sont également liés au droit, à la réforme du droit et au rôle d'une commission juridique. Le droit offre un paradigme particulier et important à travers lequel voir les personnes et les problèmes. La mémoire du passé offre un point de vue important pour rêver et travailler à la réforme. Une agence qui met le droit en lumière, et veille à ce que nous tirions des leçons du passé pour aller de l'avant, se joint à d'autres pour offrir et nourrir l'espoir collectif.

La liste des noms de femmes nous rappelle également l'importance des individus et de leur caractère unique. Oui, elles sont liées en tant que jeunes femmes, en tant que femmes associées à l'ingénierie, en tant que femmes à l'université ; elles ont fait l'objet d'une haine horrible et mortelle à cause de cette identité collective. Nous avons raison de nous souvenir du 6 décembre



Cimes des arbres enneigés.

comme d'un moment de l'histoire commune de ce pays. En même temps, chaque nom est attaché à une personne particulière avec un ensemble distinct d'amis, de membres de la famille, d'intérêts, de capacités, de projets et de rêves. La liste hautement visible de leurs noms, projetée une fois par an et accompagnée d'une invitation à lire chacun d'entre eux à tour de rôle, sert d'impératif pour relier les projets et les plans à des personnes réelles.

C'est un message convaincant. Pour quiconque travaille dans le domaine du droit, ce message est étroitement lié à l'exercice du pouvoir et de la responsabilité qui accompagnent les diverses fonctions des avocats ou des juristes. Les histoires et les expériences des individus informent et enrichissent notre compréhension et notre connaissance des communautés, des institutions et des sociétés entières ; inversement, les règles et les règlements par lesquels la société est gouvernée, les institutions sont organisées et les communautés sont maintenues, affectent les personnes d'une manière qui reflète leur remarquable diversité.

Quel que soit notre âge ou notre génération - que nous soyons proches des étudiants qui ont perdu la vie à l'École polytechnique il y a 34 ans, ou des femmes plus âgées qu'elles seraient si elles étaient encore parmi nous, ou de leurs parents aujourd'hui octogénaires - trouvons la lumière pour dissiper l'obscurité, souvenons-nous des personnes qui ont fait la différence dans nos parcours, et partageons l'espoir avec ceux qui nous entourent. La Commission du droit du Canada vous adresse ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et pour 2024.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

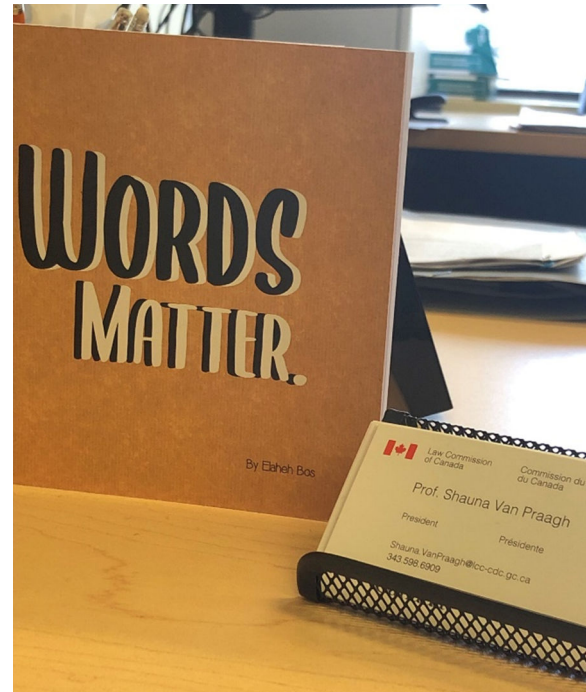
Lettre no 7

01 février 2024

Words matter. Voilà le titre d'un petit livre à couverture souple d'Elaheh Bos, posé et ouvert sur mon bureau à la Commission du droit du Canada.

Voici quelques-unes des phrases qu'une lectrice de *Words Matter* trouverait en tournant les pages :
(Traduction libre)

- « On ne peut pas construire une maison avec des mots, mais les mots peuvent faire en sorte qu'on se sente en sécurité chez soi. »
- « Les mots peuvent inspirer une idée, une personne, une génération, une nation. »
- « Les mots deviennent des histoires, racontant les récits des anciens ou le courage des braves. »
- « Les mots peuvent déconcerter, troubler, séduire et amuser. »
- « Ils font allusion, ils épellent, ils disent ou crient. Ils nous aident à rêver. »



Avec les mots qu'elle choisit pour parler des mots eux-mêmes, l'auteur invite à la réflexion, à la conversation et au questionnement. Les lecteurs peuvent mettre en œuvre les idées qu'ils trouvent au fil des pages. Ils peuvent aussi commencer à écrire leurs propres phrases. Ils prendront peut-être le temps de réfléchir à la manière dont ils choisissent leurs propres mots ; ils ralentiront peut-être pour évaluer l'impact potentiel de ce qu'ils disent et de la manière dont ils le disent.

Cette lettre n'est pas le fruit d'un voyage dans un lieu différent ou d'une rencontre avec des personnes extérieures à la CDC. Au contraire, peut-être parce que j'ai commencé à l'écrire en janvier, un mois qui donne parfois l'impression d'être à un point en suspens, cette entrée de journal se situe fermement à l'intérieur de notre bureau d'Ottawa. Elle se concentre sur la façon dont notre petite équipe a instauré une routine pour partager des mots et des histoires liés à la promesse et au travail de la Commission du droit.

Une fois par semaine, un membre du personnel partage une nouvelle dans lequel il voit un lien avec la vocation de la CDC. Toutes les quatre semaines, un membre du personnel fait part de son choix de livre du mois. En plus d'offrir une occasion de renforcer notre équipe par le partage de points de vue et d'engagements, ces exercices soulignent les liens entre le journalisme, l'écriture de fiction et la réforme du droit. Les reportages des journalistes, qu'ils viennent du coin de la rue ou du monde entier, peuvent apporter une compréhension profonde et critique des questions contemporaines. Offrir des nouvelles



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

favorise et dépend d'un engagement sérieux avec les individus et les communautés. Les histoires partagées chaque semaine proviennent d'une grande variété de sources et de lieux ; chacune d'entre elles nous amène à réfléchir à la manière dont les normes et les attentes, qu'elles soient formelles ou informelles, s'entrecroisent avec la vie et les trajectoires des gens.

La compréhension, la connaissance et la maîtrise de la complexité qui sont au cœur du journalisme se retrouvent également, bien que de manière différente, dans les œuvres de fiction ou de non-fiction créative. Ici aussi, les mots servent à raconter, à inspirer et à faire rêver. Jusqu'à présent, deux livres ont été choisis et présentés par des membres de notre équipe. En décembre, nous avons découvert *From the Ashes - My Story of Being Métis, Homeless and Finding my Way* (2019) de Jesse Thistle. L'auteur dessine un chemin d'espoir entrelacé d'histoires et de réflexions sur l'identité, l'appartenance et la lutte, et propose un récit inspirant pour tout projet lié au droit et à la justice. En janvier, le livre sélectionné était *From Far Away* (1995), écrit par Robert Munsch avec Saoussan Askar, qui raconte son déménagement au Canada à l'âge de 7 ans, d'un endroit qui avait été « très bien » jusqu'au moment où « une guerre a commencé ». Les mots et les images brossent un portrait convaincant de ce que l'on ressent à l'arrivée et de l'impact crucial de la gentillesse et de la compréhension de la part des individus dans nos vies.

Dans les deux livres - l'un sur le fait de « trouver sa voie », l'autre sur le fait de « venir de loin » - nous voyons l'importance de raconter son histoire, de compter sur des personnes qui nous soutiennent et de choisir une direction. L'un situe le Canada dans le monde, l'autre souligne l'existence de mondes à l'intérieur du Canada. Tous deux nourrissent et s'appuient sur l'imagination, la curiosité et la compassion de la lectrice. Alors que l'équipe de la CDC attend avec impatience le choix de livre de février, nous pouvons déjà voir comment les préoccupations liées au changement et à l'évolution du droit peuvent recouper celles exprimées par ces auteurs créatifs. Dans les deux contextes, les mots guident et façonnent le travail d'écoute, d'apprentissage, de collecte, de cartographie, de planification et de construction.

Les lecteurs ne seront peut-être pas surpris par l'identification de liens entre les structures et méthodes distinctes du journalisme, de la fiction et du droit. Ils trouveront peut-être un peu plus difficile de voir les liens spécifiques entre la littérature pour enfants, d'une part, et la forme et les promesses de la réforme du droit, d'autre part. Je partage ci-dessous certains de mes extraits préférés de deux auteurs de livres pour enfants qui soulignent comment la littérature pour enfants est composée d'histoires captivantes, de structures permettant de comprendre et de questionner le monde, et d'aperçus sur le comportement et les interactions humaines. Il s'agit là, bien entendu, d'éléments caractéristiques du droit.

Philip Pullman (extrait de « Magic Carpets - The Writer's Responsibilities »- et « Children's Literature Without Borders »- dans *Daemon Voices - On Stories and Storytelling*) :

- « Je considère que l'art, la littérature, la littérature pour enfants n'existent pas dans une tour d'ivoire ; je considère que nous faisons inextricablement partie du monde, du monde entier ; et que nous avons plusieurs types de responsabilités qui en découlent... ».
- « Sachant que notre lectorat comprend des enfants - attention, je ne dis pas qu'il est composé d'enfants, car tout livre pour enfants est également lu par des adultes - mais sachant que des enfants nous lisent, quelle doit être notre attitude ? Quelle est notre responsabilité ? ... Mon sentiment est que, quoi que nous décrivions dans nos histoires, nous devrions montrer que les actions ont des conséquences ».

Isaac Bashevis Singer (extrait de "Are Children the Ultimate Literary Critics" dans *Stories for Children*) :

- « Les enfants sont les meilleurs lecteurs de littérature authentique... Quel que soit leur âge, les enfants sont profondément préoccupés par les questions dites éternelles... Les enfants pensent et réfléchissent à des sujets tels que la justice, le but de la vie, le pourquoi de la souffrance... De nombreux adultes lisent et apprécient les livres pour enfants... Eux aussi sont des enfants sérieux. »

Il y a quelques années, j'ai découvert une référence à ce que le juriste américain Robert Cover avait l'habitude de dire : « J'ai étudié en droit pour rendre le monde plus sûr pour la poésie » (Traduction libre). Il y a tant de choses à contempler dans cette affirmation- que ce soit sur la nécessité de l'imagination et des idées, l'importance d'assurer la sécurité des poètes, ou l'entrelacement de l'apprentissage du droit et de la reconnaissance du pouvoir des mots. Tout cela explique la présence d'un livre pour enfants intitulé *Words Matter* sur le bureau de la Présidente de la CDC, qui n'attend que d'être pris et lu par les visiteurs.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 8

04 mars 2024



Table ronde "Écouter et apprendre" à l'université Western.

Mi-février, je me suis rendue à London, en Ontario, pour participer à deux tables rondes distinctes, mais liées, de la Commission du droit, intitulées « Écouter et apprendre ». La ville de London abrite l'Université Western et de sa faculté de droit. Fait important pour la Commission du droit du Canada, la ville est

également le lieu de résidence de Sarah Elgazzar, l'une des commissaires à temps partiel de la Commission du droit du Canada.

La table ronde « Écouter et apprendre » coordonnée et présidée par Sarah, qui s'est tenue à l'Hôtel de ville de London, a marqué la première fois que la Commission du droit du Canada a réuni des représentants d'organisations communautaires et a discuté directement avec eux. Les personnes autour de la table ont partagé le travail qu'elles effectuent concernant les enfants et les jeunes, les défis environnementaux, l'accueil des réfugiés et autres nouveaux arrivants, la réinsertion post-incarcération, les soins aux personnes âgées, la préparation des rapports *Gladue* au nom des personnes autochtones dans le système de justice pénale, et les besoins en matière de logement. Rejoints par des membres de l'administration municipale chargés des initiatives de lutte contre le racisme et du travail de liaison avec les communautés, les participants ont souligné l'importance qu'ils accordent à la promesse, au sentiment et à la culture de la « justice ». En même temps, ils ont identifié des défis importants en matière de justice dans leurs domaines/secteurs et dans la vie des personnes avec lesquelles ils travaillent. Autour de la table, ils ont donné des exemples concrets du type de soutien dont les individus et les communautés ont besoin pour construire et maintenir l'espoir en l'avenir.

Nous avons entendu des témoignages au sujet du renforcement des capacités et d'éducation communautaire efficaces. Nous avons également entendu une grande frustration concernant les ressources limitées et le manque de soutien dans les demandes de financement. Le manque de connaissances juridiques et le financement limité des organismes de bienfaisance ont été cités comme des obstacles majeurs à un travail efficace. Parmi les observations et suggestions



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

concrètes intéressantes et potentiellement fructueuses, citons l'enseignement du droit aux responsables d'organismes (qui pourraient ensuite devenir eux-mêmes des « professeurs de droit »); l'impact sur l'égalité dans la société quand l'on offre de jeux et des espaces verts inspirants pour tous les enfants dans tous les quartiers; et la nécessité d'instaurer et de maintenir la confiance entre la police et les communautés. Un participant a partagé l'expérience déchirante d'avoir demandé à une adolescente récemment arrivée au Canada ce qu'elle aimerait faire quand elle serait grande - et de s'être rendu compte que la jeune nouvelle arrivante n'avait aucun moyen de répondre et aucune capacité d'imaginer un avenir aussi lointain.

À la faculté de droit de l'université Western, notre session « Écouter et apprendre » a été intégrée à une série de conférences sur l'éducation juridique et a donc attiré une cohorte d'universitaires particulièrement intéressés par l'enseignement et l'apprentissage du droit. David Sandomierski, professeur hôte, a lancé la discussion en présentant des extraits d'un article rédigé par un chercheur australien sur les liens entre la réforme du droit et l'enseignement du droit. Lorsque les participants ont répondu à la question de savoir où ils voyaient la réforme du droit dans leur travail de juristes et d'enseignants, quatre types de notions ou de projets de réforme ont semblé émerger, chacun étant lié à des valeurs ou à des objectifs sous-jacents spécifiques : changement critique (justice distributive), codification cohérente (efficacité), changement par le biais de jugements ou de politiques (évolution interne), et harmonisation (intégration, unité). Nous avons discuté du défi de rendre le droit plus compréhensible pour le public canadien, et de la désirabilité et de la faisabilité de l'interaction des citoyens avec le droit et les textes juridiques. Alors que l'éducation juridique canadienne s'engage dans une auto-analyse continue, il existe une opportunité intéressante d'établir des liens explicites avec le projet de réforme du droit à multiples facettes et axé sur la justice. Nous avons terminé en nous rappelant l'observation de Harry Arthurs, chef de file dans le domaine de l'éducation juridique canadienne depuis des décennies, selon laquelle « *law schools are knowledge seeking, critique generating, change making institutions* ».

Trois leçons ou enseignements ressortent des deux tables rondes qui ont rendu cette visite si enrichissante et agréable. Tout d'abord, il y a eu d'importants points de recoupement entre des discussions qui s'annonçaient très différentes. En particulier, le défi de la compréhension du droit a été soulevé par les membres des deux cercles. Les juristes sont conscients que les jugements, les textes de loi, les codes et les écrits universitaires avec lesquels ils travaillent en permanence sont en grande partie inaccessibles aux non-juristes. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas de valeur réelle, mais cela peut indiquer un espace pour une « traduction » plus efficace dans certains cas. Le fait que des groupes communautaires notent que les personnes qu'ils servent peuvent avoir besoin ou souhaiter une plus grande « alphabétisation juridique » ou une compréhension de base du droit dans ce pays, souligne le travail important réalisé par les organisations d'éducation juridique publique et invite la CDC à soutenir leurs initiatives.

Deuxièmement, il est apparu que la plus grande valeur des tables rondes « Écouter et apprendre » réside peut-être dans l'espace d'échange et de partage offert par la CDC. Les participants sont conscients que la Commission n'a pas de solutions simples aux problèmes qu'ils rencontrent et

avec lesquels ils vivent, mais ils semblent apprécier la possibilité de formuler ces problèmes et d'établir des liens avec le travail et les ambitions de la Commission. Par une belle coïncidence, le juge en chef du Canada et la nouvelle juge de la Cour suprême, l'honorable Mary Moreau, ont tous deux parlé de l'importance de l'éducation et de la sensibilisation lors de la cérémonie d'assermentation de la juge Moreau, qui a eu lieu le 19 février. Leurs paroles ont réaffirmé pour moi la priorité de la Commission du droit, qui est de trouver des moyens de soutenir la compréhension critique et l'engagement novateur.

Troisièmement, au cours de ces deux journées bien remplies à Londres, Sarah Elgazzar et moi-même avons été constamment entourés de « réformateurs du droit », qu'ils soient dirigeants d'organisations communautaires, professeurs de droit, acteurs politiques ou universitaires. Il était à la fois frappant et crucial de se voir rappeler que le travail de réforme du droit, loin d'être le domaine exclusif d'une agence fédérale, est partagé dans tout le pays par un éventail remarquable d'individus, de communautés et d'institutions. Comme nous l'avons répété aux participants, la Commission du droit du Canada n'a pas le pouvoir de légiférer ni la capacité de faire des réparations magiques. Mais elle peut effectuer un travail puissant en facilitant les liens, en fondant une réflexion sérieuse et en envisageant de nouvelles orientations pour le droit - main dans la main avec ses collègues réformateurs du droit à travers le Canada.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 9

03 avril 2024



*Jonquille printanière à
Vancouver, C-B.*

Au début du mois de mars, la Commission du droit s'est rendue dans l'Ouest, à Vancouver, Regina et Saskatoon. J'ai été ravie de découvrir de gaies jonquilles fleurissant près de l'océan Pacifique, et tout aussi ravie d'observer des lièvres arctiques jouant dans la neige encore épaisse de la Saskatchewan. L'éventail saisissant des images printanières n'a d'égal que celui des personnes qui ont pris le temps de nous rencontrer, de nous faire part de leurs préoccupations et de leurs projets, et de nous suggérer des orientations pour l'avenir de la CDC. Avec Kirk Shannon, directeur général du LCC et compagnon de route, je suis rentrée à Ottawa à la fois énergisée et inspirée par les échanges avec des personnes et des organisations que nous comptons désormais parmi nos amis et nos voisins.

En relisant les notes avec lesquelles j'ai rempli un cahier entier pendant la semaine passée loin du bureau, il me semble que le voyage a été marqué par des rencontres avec des « aventuriers », des « enseignants » et des « intendants ». Dans cette lettre, je citerai simplement des exemples de chacun d'entre eux et montrerai que la CDC les a tous accueillis.

Les « aventuriers » incluent la *Justice Education Society* (JES) et l'Université des Premières Nations (*First Nations University*, FNU). Basée au centre-ville de Vancouver, la JES travaille sur des sites numériques, locaux et, de plus en plus, internationaux. Fondée à l'origine pour assurer l'éducation du public sur les tribunaux, et toujours animée par une approche de la justice centrée sur les personnes, la JES développe et offre



Lièvres arctiques en Saskatchewan.

actuellement un éventail incroyablement large de programmes et de ressources qui traitent, par exemple, du suicide des jeunes, de la traite des êtres humains, de l'évolution des formes de famille, du renforcement des capacités du secteur de la justice et des services d'aide aux victimes. La FNU existe et s'étend dans quatre directions. J'ai rencontré la présidente de l'université, la professeure Jacqueline Ottman, sur le magnifique campus de Regina conçu par Douglas Cardinal ; les



Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada

étudiants, dont 90 % sont autochtones, peuvent poursuivre leurs études ici ou dans trois autres écosystèmes ou campus à travers la Saskatchewan. La FNU offre des programmes et un soutien significatif en mettant l'accent sur les systèmes de connaissances autochtones intégrés dans l'apprentissage disciplinaire et interdisciplinaire. Les deux « aventuriers » - FNU et JES - grandissent en taille et en ambition, conscients de leur passé et enthousiastes pour leur avenir. Prêts à emprunter de nouvelles voies, à rencontrer de nouveaux partenaires et à expérimenter de nouveaux projets, ils font preuve d'un amour de l'exploration et d'une volonté de tracer des voies audacieuses si nécessaire.

Les « enseignants » que nous avons rencontrés comprennent des membres des facultés de droit de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de la Saskatchewan, ainsi que le directeur de la *Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy*. De manière peut-être moins évidente, le *British Columbia Law Institute* et la *Law Reform Commission of Saskatchewan* - nos homologues provinciaux - assument également des rôles et des responsabilités d'enseignants en développant la culture juridique et en dirigeant des recherches et des recommandations de grande envergure. Dans une approche visant à « écouter et apprendre », nous avons entendu parler de projets liés à la réglementation des situations d'urgence, à la justice pénale et à l'intelligence artificielle, aux lois et traditions juridiques autochtones, aux droits génésiques, à l'éducation religieuse et aux paramètres changeants de l'administration municipale. Désireux d'enseigner leurs propres domaines d'exploration ou de publication, tous étaient également désireux de partager des idées sur la manière dont la Commission du droit du Canada pourrait accueillir de jeunes universitaires poursuivant des études supérieures en droit ou dans des disciplines connexes, encourager et fournir un lieu d'échange collaboratif, et soutenir les liens cruciaux entre les idées, la compréhension et le changement positif.

Les « intendants » que nous avons découverts comprennent les barreaux provinciaux de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, qui supervisent la profession juridique et ses membres dans leurs provinces respectives, et le groupe *Intercultural Grandmothers Uniting* (IGU) de Regina, dont les membres expliquent qu'ils pratiquent la réconciliation discrètement et avec détermination depuis trois décennies. Tous ont partagé leur sagesse et leurs inquiétudes, et tous portent le lourd fardeau de leaders, de guides et de modèles. Les barreaux s'inquiètent de l'indépendance de la profession juridique dans une société libre et démocratique ; ils offrent des conseils sages sur des domaines du droit ou des projets de réforme où une Commission canadienne pourrait faire une différence ; ils reconnaissent la lourde responsabilité d'assurer des compétences variées et adaptées de la part des avocats. Dans un registre très différent, les membres de l'IGU partagent un engagement à faire preuve de soutien mutuel et d'écoute constructive, en particulier auprès des enfants et des jeunes de Regina. Les Grand-mères interculturelles se réunissent en cercle une fois par mois pour partager leurs idées et leur énergie, discuter de leurs projets et de leurs découvertes, et nourrir le récit permanent d'histoires entre amis autochtones et non autochtones.

Bien que les étiquettes d'aventurier, d'enseignant et d'intendant soient censées véhiculer des rôles ou des perspectives distincts, il existe une grande perméabilité entre les catégories. Tous nos interlocuteurs ont fait preuve de courage et de curiosité associés à l'esprit d'aventure. Tous s'engagent dans une forme d'enseignement, que ce soit par le biais de programmes éducatifs, de modèles et de leadership, ou de la production de documents d'étude et de rapports. Tous font preuve d'intendance par le soin et l'investissement qu'ils consacrent au bien-être durable des personnes et des projets. Tous nous ont parlé de la richesse et des défis associés au fait que leur province abrite de nombreuses communautés et nations autochtones distinctes. La multiplicité des questions, des expériences, des sites et des points de vue qui en découle peut sembler écrasante. Mais elle favorise également la patience, la détermination et la passion

Nous avons ramené de nombreux messages, idées et attentes au bureau de la Commission du droit à Ottawa. Nous avons été invités à essayer de recoller les morceaux de ce qui peut sembler être des projets de réforme du droit hétérogènes et solitaires. On nous a demandé d'envisager d'organiser des conversations inattendues ; on nous a encouragés à fournir un leadership stable et crédible dans un contexte contemporain qui semble polarisé et fracturé. On nous a confié la tâche de travailler au-delà des lois et des cadres réglementaires, plutôt que de nous confiner dans des catégories et des espaces habituels et bien rodés. On nous a rappelé l'importance de façonner et de nourrir les promesses du droit et de jeter des ponts durables entre le mondial et le local, entre les idées et les pratiques, et entre la théorie et l'engagement.

Je mets un terme à cette lettre en avril, en pleine saison des célébrations printanières associées à la réflexion et au renouveau. La transition d'une saison à l'autre rappelle le cycle de la vie et le rythme du renouvellement intergénérationnel. Les personnes que nous avons découvertes au cours de ce voyage saisissent ce rythme cyclique dans leur travail continu et toujours en évolution. Un peu comme le soleil du printemps - qu'il encourage les fleurs ou qu'il fasse fondre la neige - leurs projets rayonnent d'énergie et inspirent l'espoir.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 10

10 mai 2024

Le mois de mai a commencé par un voyage à St. Catharines, en Ontario, pour une table ronde « Écouter et apprendre » présidée par le commissaire Aidan Johnson. Aidan avait réuni des individus remarquables, invités pour leurs responsabilités et rôles variés dans la pratique du droit pénal, le maintien de l'ordre et l'administration de la justice. Nous nous sommes réunis dans la bibliothèque du Welch Court House pour une discussion animée, perspicace et stimulante sur les défis d'aujourd'hui et les possibilités de demain en ce qui concerne la justice pénale canadienne.

Sur le chemin de la gare de St. Catharines - un minuscule bâtiment en briques rouges qui aurait bien besoin d'être restauré - j'ai remarqué deux entreprises florissantes. Toutes deux proposent des services de réparation de voitures accidentées. Les passants sont invités à supposer que les accidents de voiture dans la région sont suffisamment nombreux non seulement pour soutenir l'activité, mais aussi pour permettre la concurrence. Pour la Commission du droit du Canada, la réparation d'automobiles pourrait servir de métaphore utile pour une approche particulière de la réforme du droit : une approche qui répond aux bris structurels, promet d'aplanir les bosses et offre d'appliquer une nouvelle couche de peinture.



Table ronde "Écouter et apprendre", Welch Court House (St. Catharines, ON), 6 mai 2024.

Au début de la table ronde, il n'était pas surprenant que les premières observations concernant l'équité en matière de droit pénal et de justice pénale se concentrent sur la crise, les dommages et la nécessité d'une réparation urgente. C'était la première fois que la Commission organisait une conférence « Écouter et apprendre » avec un cercle de professionnels dont le parcours était axé sur l'expérience pratique. Cette expérience a fourni un point de vue particulier et riche à partir duquel les participants ont déploré l'insuffisance des ressources, le soutien limité au travail de la défense pénale, les initiatives parfois chancelantes en ce qui concerne la dépendance aux opioïdes, et le manque de cohérence et de coordination efficace. Il semblait facile de comparer la situation à une accidentée voiture.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

Cependant, au fil de la discussion, il est devenu évident que l'image de la réparation de voitures pour la réforme du droit, bien qu'évocatrice, ne fonctionne pas tout à fait. Il est simpliste de souhaiter que le système de justice pénale puisse être remorqué, comme une voiture en panne, vers des spécialistes qui le renverraient en parfait état de marche. La métaphore n'est pas seulement insatisfaisante ou irréaliste, elle risque même d'être dangereusement trompeuse. Le désir d'une révision complète dirigée par une institution imaginaire dotée d'un pouvoir omnipotent peut se transformer en un désespoir, une rupture et un sentiment d'impuissance encore plus grands. Oui, comme l'ont reconnu les participants autour de la table, les gouvernements à tous les niveaux pourraient et devraient être plus conscients et plus réactifs. Mais la réparation pourrait prendre la forme d'un assemblage quelque peu désordonné de partenariats, de programmes éducatifs et d'une coopération au niveau local impliquant un large éventail d'individus, de communautés et d'institutions.

Il est intéressant de constater qu'une autre voie pour arriver à la même conclusion peut prendre la forme de recherches et d'études, parfois dans des domaines autres que le droit. Quatre semaines plus tôt, la Commission du droit a accueilli le sociologue français Jacques Commaille dans ses bureaux d'Ottawa. Le professeur Commaille s'est également tourné vers le vocabulaire de la crise pour partager avec nous son analyse critique des transformations en cours dans la manière dont nous connaissons et comprenons le droit. Il est venu au Canada pour présenter son dernier ouvrage, *L'esprit politique des savoirs : Le droit, la société, la nature*, dans lequel il s'intéresse particulièrement à la place et aux contributions potentielles des citoyens à leur société. Pour lui, les citoyens doivent être habilités à participer à la résolution de problèmes nécessairement pluridimensionnels. Il souligne ce qu'il appelle « les connaissances situées » : la connaissance et la compréhension situées dans le contexte et l'expérience. Si le droit lui-même est fondamentalement une question de structures pour l'épanouissement social, les processus auxquels les citoyens participent doivent à la fois être fondés sur le renouveau de l'espoir et le nourrir.

La juxtaposition de ces rencontres - l'une dans nos bureaux d'Ottawa avec un universitaire français, l'autre dans un petit centre-ville avec le commissaire Aidan Johnson et un groupe varié d'acteurs du droit pénal et de la justice - nous rappelle que la théorie et la pratique du droit ne sont pas aussi éloignées qu'elles peuvent parfois le sembler. Il serait facile de qualifier l'une de « haute théorie » en contraste frappant avec le caractère « pratique sur le terrain » de l'autre. Il serait même facile de les considérer comme des entreprises de réparation automobile concurrentes, chacune étant sûre que son approche offre le meilleur service! Mais ensemble, ils offrent des réponses sophistiquées et entremêlées à la question que l'on trouve dans le titre d'un autre des livres de Jacques Commaille : *À quoi nous sert le droit?* Ils réfutent la dichotomie souvent supposée entre la théorie et la pratique et, au contraire, embrassent leur coexistence et leurs connexions.

Une autre réunion, tenue à la fin du mois d'avril, a montré comment cette vision et cette approche peuvent éclairer le travail de réforme du droit. Lors d'une visite à nos bureaux dans le cadre d'une visite de Vancouver à Ottawa, le directeur exécutif Peter German et le président du conseil

d'administration Neil Boyd ont partagé l'histoire et les initiatives actuelles du Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale. Lancé au début des années 1990 en tant que successeur informel de la Commission de réforme du droit du Canada, le Centre identifie et dirige des projets de réforme du droit pénal qui entrecroisent nécessairement la théorie et la pratique. L'impact du Centre repose sur la réunion d'acteurs tels que des avocats, des criminologues et des juges : les gens sont au centre de la conception et de la mise en œuvre de leur travail lié à la modification du droit. Sur le fond comme sur la forme, ils illustrent une approche complexe et approfondie de la réforme du droit, qui repose sur les liens inextricables entre la théorie et la pratique et entre les personnes et les processus.

Les réflexions en cours de la Commission du droit sur les voies possibles de la recherche liée à la réforme de la justice pénale au Canada s'appuient sur la sensibilisation et l'engagement des penseurs et des acteurs, des idées et des pratiques, des universitaires et des décideurs. Nous pouvons jouer un rôle unique et assumer une responsabilité particulière en encourageant et en soutenant des conversations qui se concentrent sur la collaboration plutôt que sur la crise, sur la participation plutôt que sur la distance, sur la confiance plutôt que sur le désespoir. Lors de mes prochains voyages, je serai à l'affût de métaphores plus prometteuses que celle de la réparation de carrosseries!